



AVIS AUX MEMBRES

N° 2002- 086

Le 9 octobre 2002

SUSPENSION DU CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE CINQ ANS (CGF) DE LA COTE DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent vous informer qu'à la fin de la séance de négociation du 11 octobre 2002, la Bourse suspendra le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF) de sa cote. La Bourse se réserve la possibilité de réinscrire à sa cote le CGF si survenait un besoin croissant pour ce type de produit.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 1-888-693-6366 ou (514) 871-3548 ou votre bureau local de la CDCC.

Roger Warner
Directeur des opérations

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca